



**Vous souhaitez rénover votre logement sur La Roche-sur-Yon Agglomération ?
Faites appel à un conseiller France Rénov' du Guichet unique de l'habitat !**

INFOS PRATIQUES

La Roche-sur-Yon Agglomération
Guichet unique de l'habitat
5 rue La Fayette
85000 La Roche-sur-Yon
Mail : habitat@larochesuryon.fr

HORAIRES

Lundi : 14 h - 17 h 30
Du mardi au vendredi :
9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30



lrsy.fr/habitat/



02 51 31 08 98

Présent le 5 sept.
et le 6 sept. (14 h - 19 h)

France services

france-services.gouv.fr

France services vous aide dans vos démarches

Vous rencontrez des difficultés avec les démarches numériques ou administratives ?
Les conseillers France services peuvent vous appuyer dans votre demande d'aide.

l'adile apporte des réponses aux propriétaires bailleurs

Vous souhaitez vous renseigner sur la thématique de la fiscalité et du conventionnement ?
Un juriste de l'ADILE peut vous renseigner.

adile
Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Énergie de la Vendée

Juillet 2025
Conception et réalisation : agence A4aiz / Ville et Agglomération de La Roche-sur-Yon
Impression : Ville et Agglomération de La Roche-sur-Yon
Ne pas jeter sur la voie publique



LES
05^{ET}
06
SEPTEMBRE

Maison France Rénov'
RENCONTREZ VOS CONSEILLERS
À LA ROCHE-SUR-YON
DE 10H30 À 19H
PLACE NAPOLEON

Qu'est-ce que France Rénov' ?

France Rénov' est le service public pour la **rénovation énergétique** et l'**adaptation des logements à la perte d'autonomie** :

- des conseils gratuits, neutres et indépendants ;
- des informations sur les aides financières auxquelles vous avez droit ;
- un accompagnement pour réaliser votre projet de travaux ;
- un service gratuit pour tous les aggro-yonnais.

Pourquoi rénover mon logement ?

- En améliorant l'efficacité énergétique de votre logement, vous faites des économies et vous vous sentez mieux chez vous.
- En adaptant votre logement, vous prévenez les chutes et vous gagnez en autonomie.

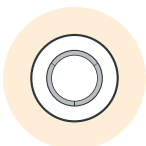
Les aides financières s'adaptent à vos besoins pour améliorer votre quotidien, quel que soit votre âge.

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX

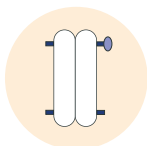
**Pour
la rénovation
énergétique**



→ Isolation



→ Ventilation



→ Système de chauffage

**Pour
l'adaptation
à la perte
d'autonomie**



→ Douche de plain-pied



→ Monte-escalier
électrique



→ Volets roulants
électriques

Les 5 étapes de mon parcours

1

Je fais appel à un conseiller
France Rénov' pour concevoir
mon projet et connaître mes aides.



2

Pour une rénovation d'ampleur,
je suis mis en relation avec
Mon Accompagnateur Rénov'
qui suit mon projet de A à Z.



3

Je demande des devis auprès d'artisans
et dépose ma demande d'aide en ligne.



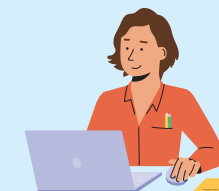
4

Je fais réaliser
mes travaux après
acceptation de
ma demande d'aide.



5

Je dépose mes factures
en ligne et demande
le versement de ma prime.



La Roche-sur-Yon Agglomération prend en charge
l'accompagnement obligatoire sur toutes les
thématiques - Rénovation énergétique, réhabilitation,
adaptation du logement.